

OFFICIEL C DE NATATION COURSE

EXAMEN PRATIQUE

① Remplissez soigneusement le cadre ci-dessous, en LETTRES MAJUSCULES
ou en entourant la sélection.

<u>CANDIDAT</u>		
NOM :	PRENOM :	SEXE : M / F
CLUB :		
N° de LICENCE DE LA SAISON EN COURS : 20 044 _ _ _ _ _ / _ _ _ _		
COMITE REGIONAL : PAYS DE LA LOIRE		
COMITE DEPARTEMENTAL : LOIRE ATLANTIQUE		
DATE DE L'EXAMEN :	LIEU :	

Pour mémoire, extrait de la circulaire :

Il devra y avoir au moins deux chronomètres officiels dans la ligne en plus du candidat. Son temps sera alors utilisé pour la détermination du temps officiel (cf : cas d'un chronométrage manuel avec 3 chronomètres).

Les temps du candidat annoncés et enregistrés au 1/100^{ème} de seconde seront comparés aux temps manuels officiels de la ligne.

Pour être admis le candidat ne devra pas avoir :

- plus de 10 écarts de temps supérieurs ou égaux à 10/100^{ème},
- ou plus de 2 d'écarts de temps de 40/100^{ème}.

Les écarts de temps compris entre 1 et 9/100^{ème} ne sont pas comptabilisés.

Exemple 1 : 10 écarts de 10 à 19/100 → le candidat est admis

Exemple 2 : 7 écarts de 10 à 19/100 et 3 écarts de 20 à 29/100 → le candidat est admis

Exemple 3 : 7 écarts de 10 à 19/100 et 2 écarts de 20 à 29/100 et 1 écart de 30 à 39/100 → le candidat est admis

Chronomètreur N°1	Chronomètreur N°2	RESULTAT
NOM :	NOM :	Entourer la mention correspondante :
PRENOM :	PRENOM :	ADMIS (E) / AJOURNE(E)
SIGNATURE :	SIGNATURE :	SIGNATURE
Observation :		

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION
148, Avenue Gambetta 75020 PARIS

STYLE ET DISTANCE	N°	TEMPS DU CANDIDAT	TEMPS OFFICIEL LIGNE	ECART / OBSERVATIONS
	1			
	2			
	3			
	4			
	5			
	6			
	7			
	8			
	9			
	10			
	11			
	12			
	13			
	14			
	15			
	16			
	17			
	18			
	19			
	20			
	21			
	22			
	23			
	24			
	25			
	26			
	27			
	28			
	29			
	30			
	31			
	32			
	33			
	34			
	35			
	36			
	37			
	38			
	39			
	40			